

Collectif contre la gare de la Mogère (Montpellier-TGV)

Mardi 22 décembre 2015

Le Collectif contre la gare TGV de La Mogère (2^e gare TGV de Montpellier) accueille avec satisfaction l'annonce faite hier par Madame Carole Delga d'un moratoire sur les financements régionaux des projets ferroviaires contestés, dans le cadre de l'accord conclu entre les membres de sa nouvelle majorité régionale.¹

Nous avons indiqué dès la semaine dernière² que le gel des financements et donc de la construction de la gare TGV de la Mogère nous paraissait la seule solution compatible avec la tenue des Etats Généraux du Rail prévus pour le premier semestre 2016. Ceux-ci ne sauraient en effet se dérouler sereinement si devait se poursuivre dans le même temps un chantier qui apparaît désormais comme une erreur manifeste de la politique ferroviaire régionale.

La gare TGV de La Mogère n'est depuis l'origine justifiée que par les visées immobilières et spéculatives d'acteurs locaux Montpelliérains. Les Etats Généraux du Rail promis par Madame Delga et sa majorité devront permettre au contraire de faire prévaloir les autres solutions qui garantiront un réseau ferré cohérent et réellement au service des usagers de la région. Nous pensons en particulier à la construction, au niveau de Saint-Brès (Hérault), de l'aiguillage permettant la desserte de la gare centrale de Montpellier (gare Saint Roch) depuis le nouveau contournement de Nîmes et Montpellier (CNM), voie ferrée destinée aux trains de fret mais également à des TGV circulant à 220 km/h.

Nous invitons d'ores et déjà les autres financeurs de la gare, et tout particulièrement la Métropole de Montpellier, à se joindre à ce moratoire, conformément aux doutes qu'ils ont exprimés sur la justification de cette infrastructure.

Le collectif contre la gare de la Mogère

Contact : 06.83.83.37.40 (Michel Julier)

E-mail: garetgv@free.fr

Site internet: <http://garetgv.free.fr>

¹ Accord du 21/12/2015 entre la liste PS-PRG de Mme Carole Delga (PS) et la liste EELV-FdG de M. Gérard Onesta (EELV) pour la constitution d'une majorité à la tête de la région Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées: http://www.midilibre.fr/2015/12/21/toulouse-accord-de-majorite-signee-entre-delga-la-gauche-et-les-ecologistes_1260975.php

² Notre communiqué du 15/12/2015: http://garetgv.fr/vrac/2015-12-15-CP_Mogere.pdf